

Matinées de la transition énergétique

dans le pôle métropolitain Nord Franche-Comté

Soirées de la Transition Énergétique

dans un contexte industriel

Édition 2021.1

La responsabilité juridique face au changement
climatique

20 mai 2021 – 18h15

CCI du Territoire de Belfort, 1 rue Docteur Frery, BELFORT



Site internet des Matinées : <https://services-stgi.pu-pm.univ-fcomte.fr/evenement-ufrstgi-transition-energetique/>



Conférence en soirée

La responsabilité juridique face au changement climatique

Blanche LORMETEAU

Docteur en droit de l'environnement, chercheuse en droit de l'énergie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, projet FINCLIMLEX-ADEME, membre du GDR ClimaLex.

Des nombreux procès climatiques ont émergé dans le monde depuis les années 2000 et se sont multipliés depuis 2015 et l'adoption de l'Accord de Paris, judiciarisant le changement climatique. Cette construction d'une nouvelle forme de responsabilité ayant pour objet la protection du climat vise à répondre à deux questions : qui sont les responsables et dans quelle mesure ils doivent répondre de leurs actes. Soulevant des enjeux tant processuels que conceptuels, ces procès climatiques marquent un tournant certain dans la gouvernance climatique : le recours au prétoire comme nouvelle forme de mobilisation des citoyens pour faire respecter le droit du climat, voire construire de nouvelles obligations climatiques.

Nouveauté pour la saison 2021, les traditionnelles **Matinées de la Transition Énergétique dans le pôle métropolitain du Nord Franche-Comté**, plateforme de débat et d'échange entre l'université et le monde de l'entreprise, se déclinent en **Soirées de la Transition Énergétique dans un contexte industriel**, conférences à destination du grand public organisées conjointement avec l'Université Populaire de Belfort.